



BULLETIN DES RESSOURCES EN EAU POTABLE



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

Situation départementale du 27 août 2025

Prochain bulletin émis courant septembre 2025

État général de la situation au 27 août 2025

Par arrêté préfectoral du 8 août 2025, le département du Finistère a été placé en situation d'alerte sécheresse. Le fort déficit de précipitations en août, les températures élevées et l'importance des besoins liés au tourisme continuent de provoquer des tensions sur les ressources et les productions, conduisant à des **demandes de dérogation aux débits réservés**. Malgré l'arrivée d'un temps pluvieux dans les jours à venir, le Comité de gestion de la ressource en eau (CGRE) du 26 août a décidé de maintenir le département au stade « **alerte** » dans l'attente d'une hausse suffisante des débits des cours d'eau.

Ce qu'il faut retenir

MÉTÉOROLOGIE ET PLUVIOMÉTRIE



Un mois d'août avec des cumuls pluviométriques actuellement très déficitaires par rapport aux normales de saison dans tout le département.

Durant la deuxième quinzaine d'août, les températures sont redescendues en dessous des 30°C mais elles sont restées au-dessus des normales de saison.

EAUX DE SURFACE : COURS D'EAU ET RETENUES



La baisse des débits des cours d'eau s'est poursuivie en août du fait de l'absence de précipitations.

Les retenues du Drennec et de Saint-Michel poursuivent leur vidange (soutien d'étiage fortement mobilisé). Elles sont remplies à environ 65%.

EAUX SOUTERRAINES



Les niveaux des nappes fin août se situent globalement en dessous des normales de saison avec une tendance générale toujours à la baisse, faute de pluies.

Dans certains secteurs, les niveaux sont proches de ceux de 2022 à la même période.

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES À COURT TERME



Fin août et début septembre, les températures devraient diminuer pour être proches voire légèrement en dessous des normales de saison.

À partir du 27 août, le temps va devenir très instable avec l'arrivée de précipitations notables. Environ 50 mm sont attendus à Quimper d'ici au 7 septembre.

Écho des producteurs d'eau potable

Du fait des tensions persistantes sur la ressource en eau, les producteurs et les communes ont pris de nouvelles mesures de gestion des prélèvements et/ou de restriction des usages. Ainsi, le syndicat mixte de l'Horn, An dour, Concarneau Cornouaille agglomération et Quimperlé communauté ont fait de nouvelles demandes de dérogation aux débits réservés ou pour l'usage de nouvelles ressources.

Les lâchers d'eau pour le soutien d'étiage se poursuivent sur l'Aulne et l'Elorn.

Le pic de consommation d'eau à la mi-août a été franchi sans difficulté majeure mais les tensions pourraient perdurer jusqu'en octobre en cas d'étiage sévère, **une attention constante est donc de mise.**

Contact presse : presse@finistere.fr – 06 87 85 60 16

Contact service de l'eau potable et de l'assainissement (SEA) : sea@finistere.fr – 02 98 76 21 50

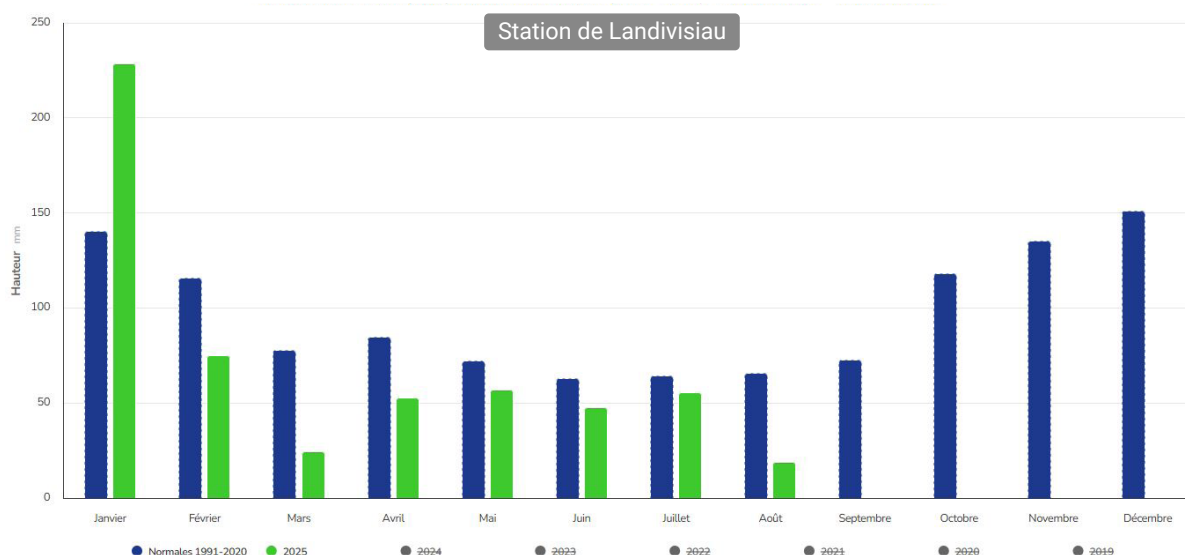
1. Focus météorologique et pluviométrique : un mois d'août très déficitaire avant l'arrivée de précipitations notables en fin de mois

A. Les précipitations observées

- **Le mois d'août 2025 est actuellement très déficitaire dans tout le département en termes de pluviométrie**, avec seulement un passage pluvieux notable vers le 19 août très localisé (5 mm de pluie à Lanvéoc, 12 mm à Landivisiau et 17 mm à Quimper-Pluguffan). La deuxième quinzaine du mois est caractérisée par des températures en baisse se rapprochant des normales de saison.
- **Au 25 août, les cumuls pluviométriques du mois s'établissent autour de 10-20 mm, soit des valeurs très inférieures aux normales de saison dans tout le département** : le Nord (station de Landivisiau) avec -71%, la presqu'île de Crozon (station de Lanvéoc) avec -85% et le Sud (station de Quimper-Pluguffan) avec -72% sont très déficitaires par rapport aux normales du mois d'août. **Les cumuls de pluie notables attendus à partir du 27 août pourraient modifier un peu ces chiffres.**

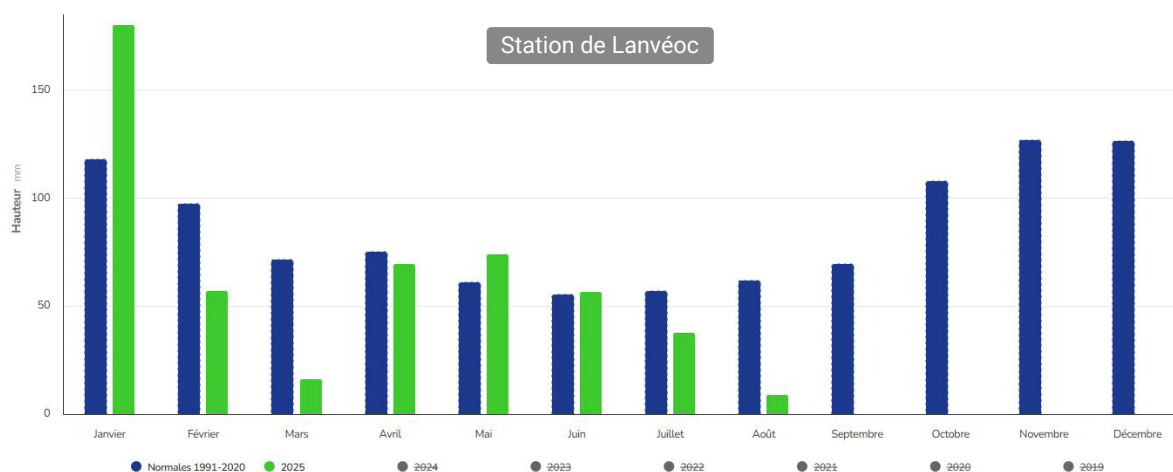
B. Comparaison aux normales saisonnières

- Synthèse des données de cumuls pluviométriques mensuels à la **station de Landivisiau** au 25 août : comparaison des données de 2025 avec les normales (1991-2020)¹.



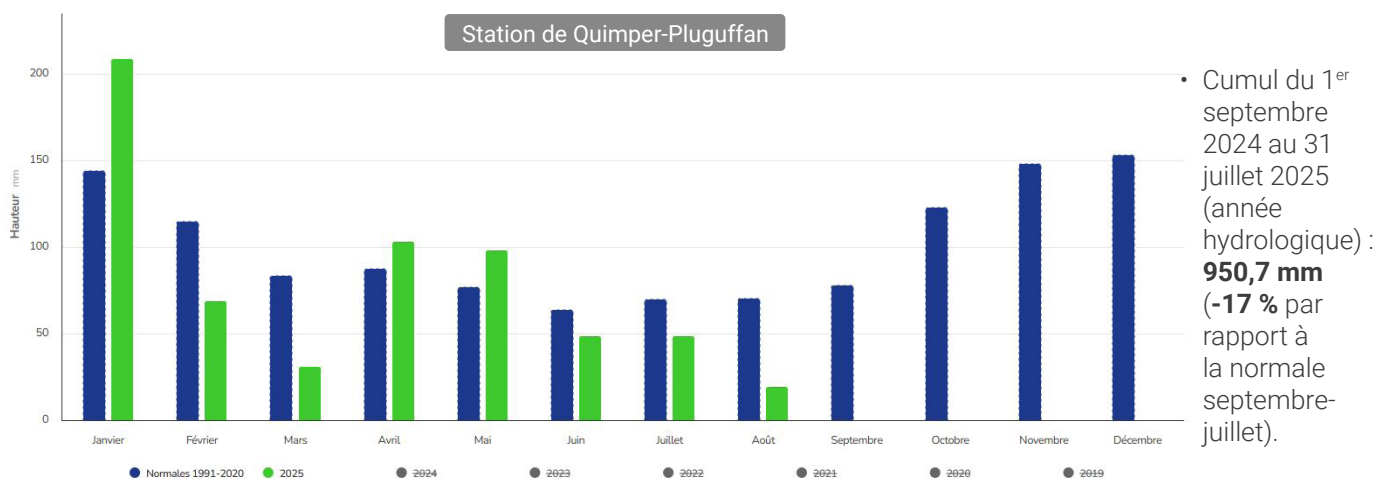
- Cumul du 1^{er} septembre 2024 au 31 juillet 2025 (année hydrologique) : **967,5 mm** (-12 % par rapport à la normale septembre-juillet).

- Synthèse des données de cumuls pluviométriques mensuels à la **station de Lanvéoc** au 25 août : comparaison des données de 2025 avec les normales (1991-2020)¹.



- Cumul du 1^{er} septembre 2024 au 31 juillet 2025 (année hydrologique) : **829,1 mm** (-14 % par rapport à la normale septembre-juillet).

- Synthèse des données de cumuls pluviométriques mensuels à la **station de Quimper-Pluguffan** au 25 août : comparaison des données de 2025 avec les normales (1991-2020)¹.



C. Prévisions à court et à moyen termes

Tendance à 15 jours¹

- Fin août et début septembre, les températures devraient diminuer pour se rapprocher voire descendre en dessous des normales de saison.
- À partir du 27 août, le temps va devenir très instable avec l'arrivée de précipitations notables. Environ 50 mm sont attendus à la station de Quimper-Pluguffan d'ici au 7 septembre.

Scénario à 3 mois¹

- Températures : un scénario plus chaud que la normale est le plus probable pour la France, avec une probabilité de 50 %.
- Pluies : aucun scénario n'est privilégié.

1. Source : Météo France.

SYNTHÈSE SUR LA PLUVIOMÉTRIE

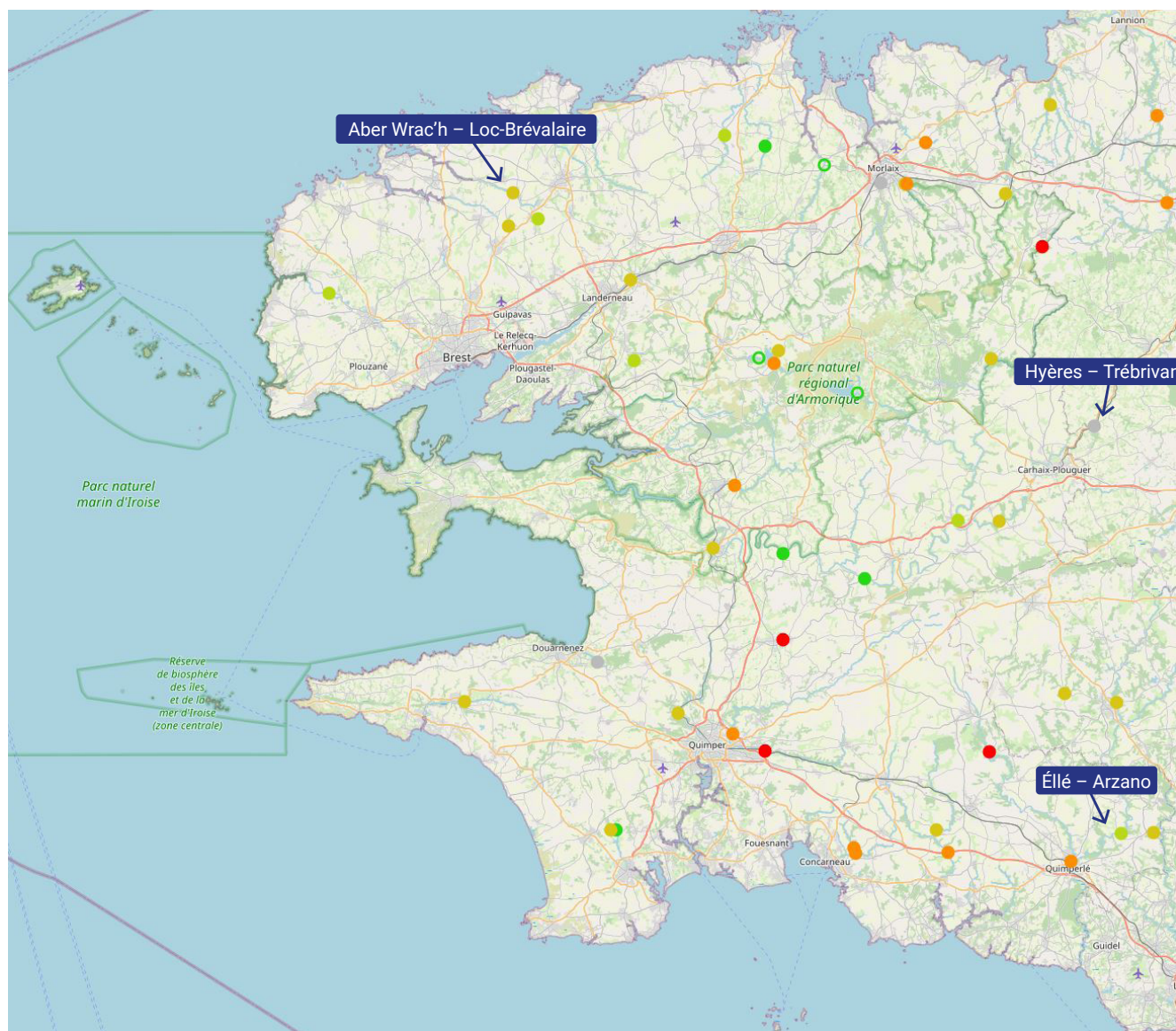
- Au 25 août, les cumuls mensuels de précipitations sur le mois sont très déficitaires dans tout le département : le Nord (station de Landivisiau) avec - 71%, la presqu'île de Crozon (station de Lanvéoc) avec - 85% et le Sud (station de Quimper-Pluguffan) avec - 72%.
- Les cumuls de pluie significatifs attendus à partir du 27 août pourraient modifier ces chiffres et réduire quelque peu le déficit.

2. Focus eaux de surface : des débits faibles et des retenues qui poursuivent leur vidange pour le soutien d'étiage (Saint-Michel et Drennec)

A. Les rivières

Comme les mois précédents, les **débits des cours d'eau en Finistère fin août sont globalement inférieurs aux normales de saison avec des situations assez contrastées dans le département** : les tensions sont plus fortes dans le Nord-Est et le Sud-Est par rapport à l'Ouest du territoire.

Certains cours d'eau s'approchent du 10^{ème} du module (ex. : le Steir, le Dourduff, le Goyen, l'Isole, le Moros, etc...) voire passent en dessous (ex. : l'Hyères). La tendance est accentuée par les faibles précipitations enregistrées.²



Débit fort : supérieur au Débit moyen journalier (QMJ) maximal mensuel quinquennal interpolé (dépassé en moyenne une fois tous les 5 ans).

Débit moyen : proche de la médiane des débits calculée par pentades (périodes de 5 jours).

Débit faible : inférieur au VCN3 (QMJ minimal sur trois jours consécutifs) mensuel de fréquence quinquennale interpolé linéairement.

Débit très faible : inférieur au VCN3 (QMJ minimal sur trois jours consécutifs) mensuel de fréquence décennale, interpolé linéairement.

Sans stat : le débit n'est pas comparé aux statistiques car celles-ci sont inexistantes ou non représentatives (exemple : station hydrométrique située à l'aval d'un barrage).

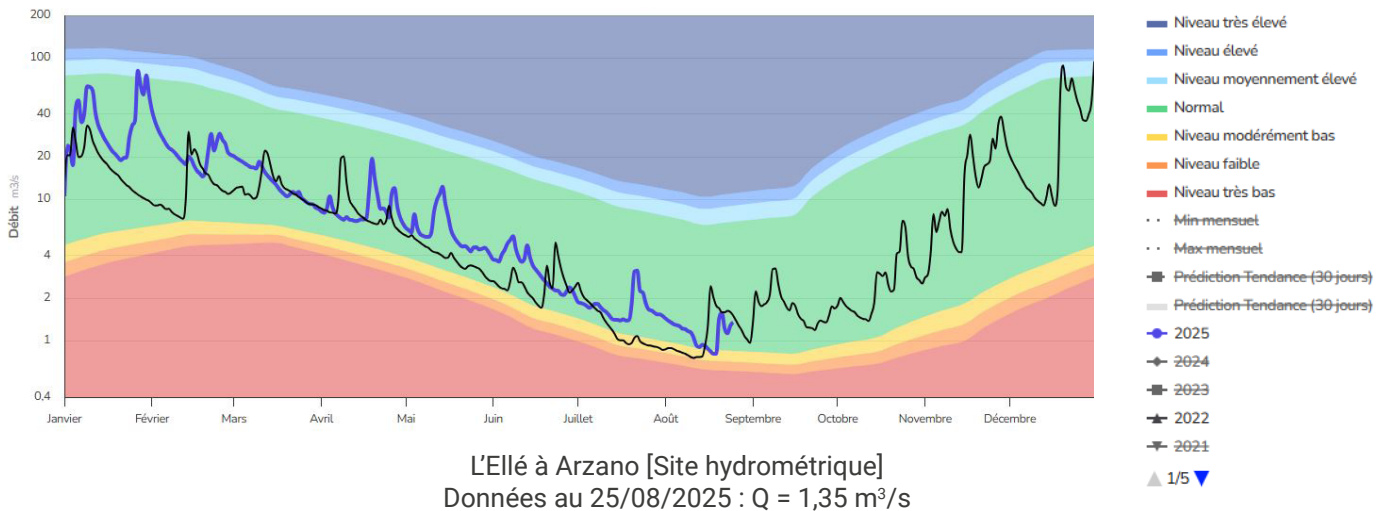
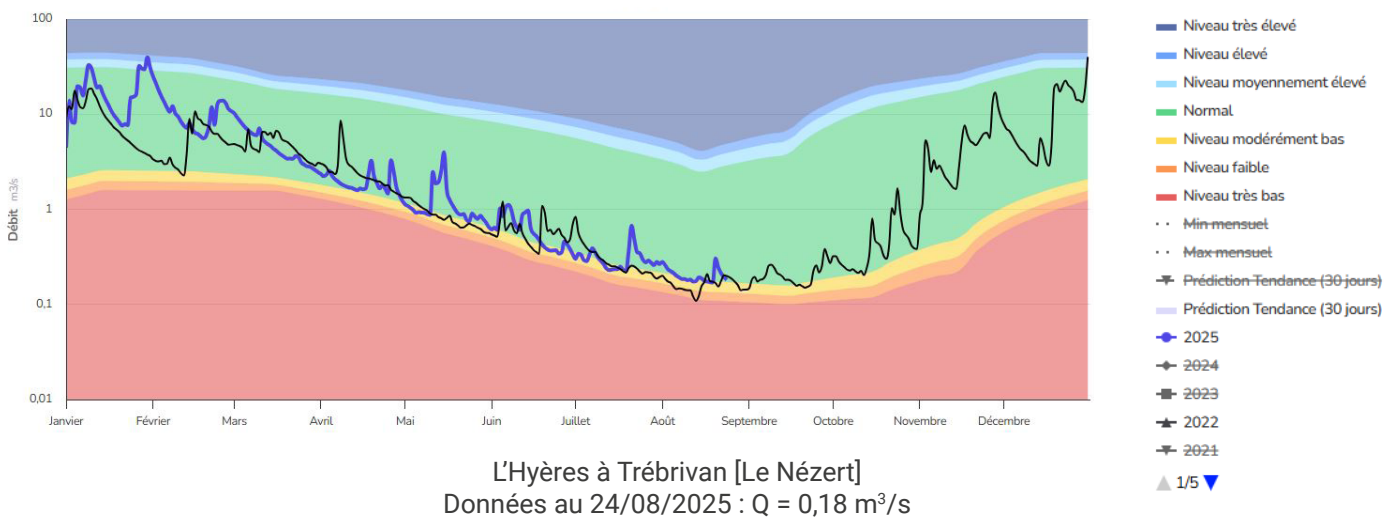
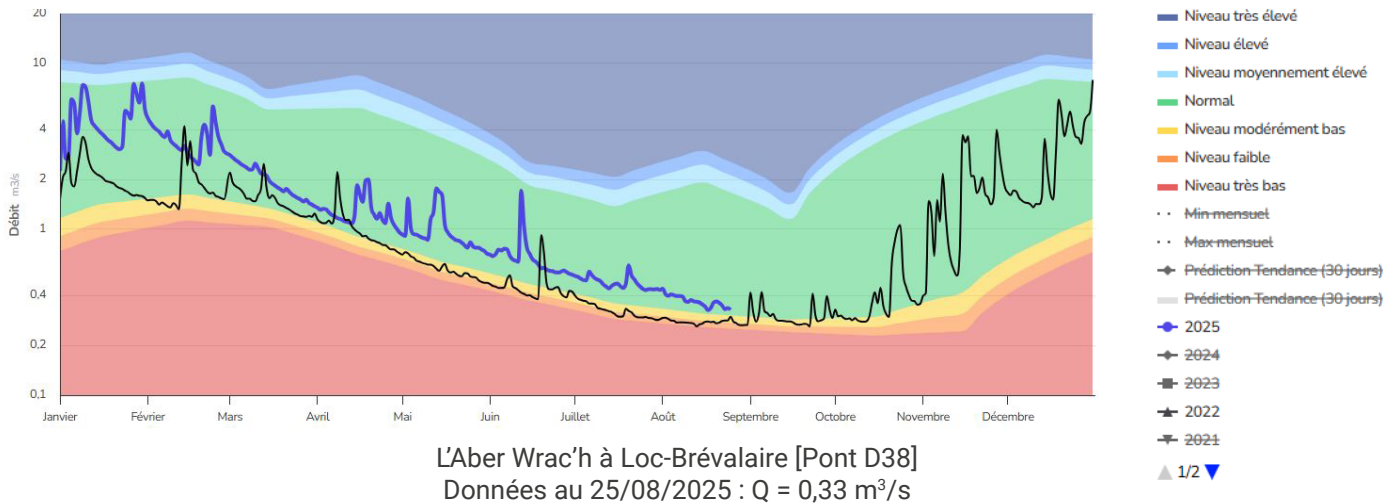
> 24 h : les dernières données en provenance de la station hydrométrique ne sont pas encore disponibles.

Légende

- Fort
- Moyen
- Faible
- Très faible
- Sans stat
- > 24 h

2. Source : consultez ici les données de la [DREAL](#) (eaux de surface).

Du nord au sud du département, comparaison à l'année 2022 des débits des cours d'eau (référence en noir)



Précisions sur la légende des graphiques :

- Zone jaune : passage à la quinquennale « sèche » ;
- Zone orange : passage à la décennale « sèche » ;
- Zone rouge : passage à la vicennale « sèche ».

Le passage à la zone jaune (seuil modérément bas) correspond donc déjà à une situation très préoccupante.

SYNTHÈSE SUR L'HYDROLOGIE DE SURFACE

- Fin août, la baisse tendancielle des débits des cours d'eau se poursuit dans l'attente de précipitations notables à partir du 27 août. Dans plusieurs secteurs, les débits se rapprochent des 10^{ème} du module.

B. Les retenues

État de remplissage des retenues stratégiques

DRENNEC

(données du Syndicat de bassin de l'Elorn du 25/08)

Au 25 août, le volume de la retenue est de **5,81 millions de m³**, contre 5,79 millions de m³ en 2022 à la même période.

Les **débits d'entrée fin août** sont d'environ 80-90 l/s, en moyenne journalière, au cours des huit jours précédents.

Les **lâchers d'eau** sont de 800 l/s, au cours des six jours précédents.

La retenue est remplie à 66%.

SAINT-MICHEL

(bulletin de l'EPAGA du 25/08)

Au 24 août, la cote de la retenue Saint-Michel transmise par EDF est de 225,74 m NGF soit **8,47 millions de m³ stockés**, dont **4,59 millions de m³ mobilisables par la vanne de restitution de surface**.

L'objectif de remplissage du 1^{er} juin fixé à la cote 227,00 m NGF (+/- 0,10 m NGF) n'a pas été atteint et **les lâchers de soutien d'étiage sont de 1,2 m³/s depuis le 25 août**.

Au vu du stock disponible dans la retenue, le **débit d'objectif étiage (DOE) visé à la station de Pont-Pol-Ty-Glaz est de 1,8 m³/s** depuis le 16 juillet.

Le 24 août, le **débit moyen journalier de l'Aulne soutenu à Pont-Pol-Ty-Glaz est de 1,73 m³/s**, proche de la moyenne saisonnière.

La retenue est remplie à 64%.

MOULIN-NEUF

(données de la CCPBS du 25/08)

Au 25 août, le niveau du plan d'eau est à la cote 13,21 m NGF et la retenue n'est plus en surverse depuis le 10 juillet. Le volume d'eau brute stocké est estimé à **1,05 million de m³**.

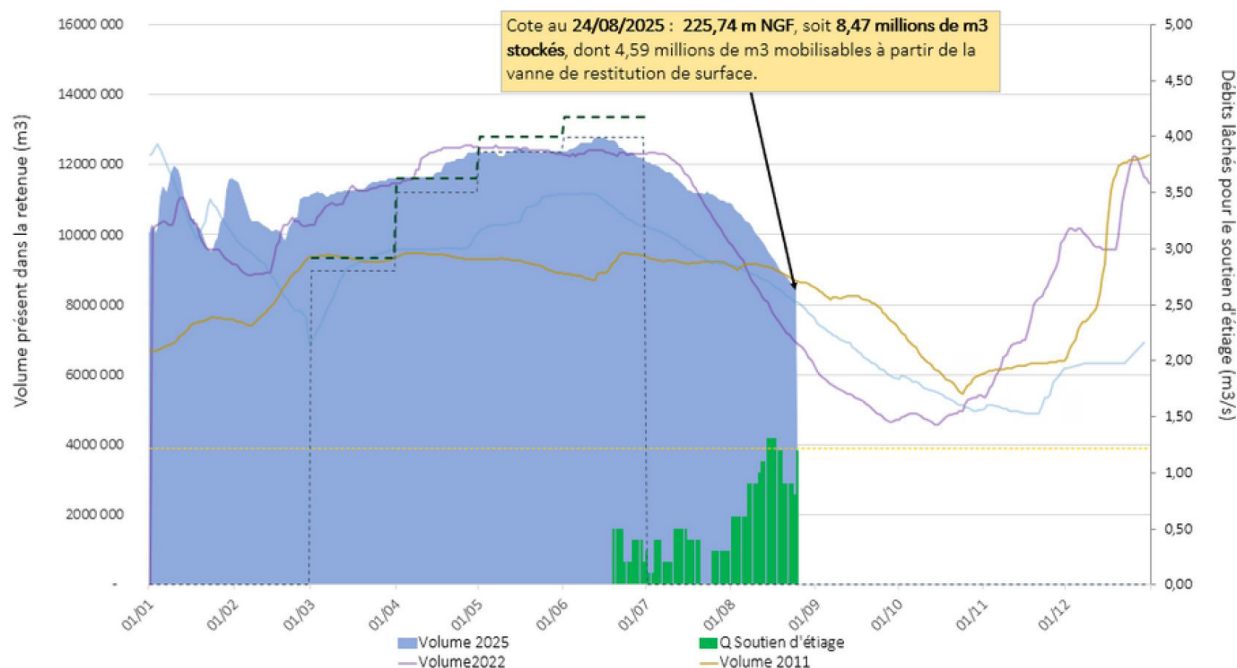
La retenue est considérée comme étant remplie à 75%.



Niveau d'eau dans la retenue Saint-Michel (Aulne) au 24 août 2025

Suivi du volume présent dans la retenue depuis le 1^{er} janvier 2025

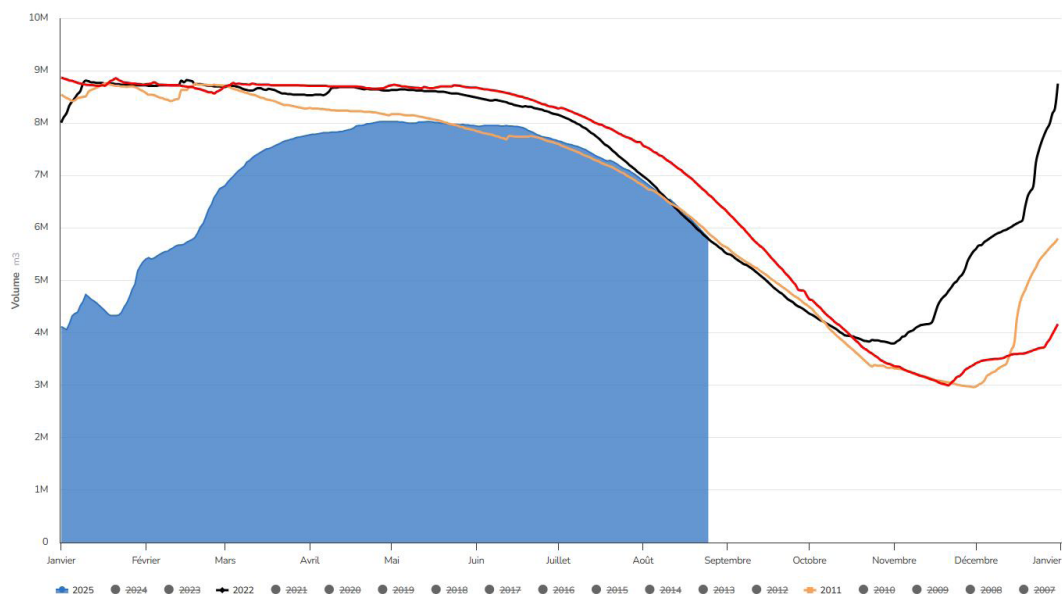
Sources : données de l'EPAGA et d'EDF.



Niveau d'eau dans la retenue du Drennec (Elorn) au 25 août 2025

Suivi du volume présent dans la retenue depuis le 1^{er} janvier 2025

Sources : données du Syndicat de bassin de l'Elorn



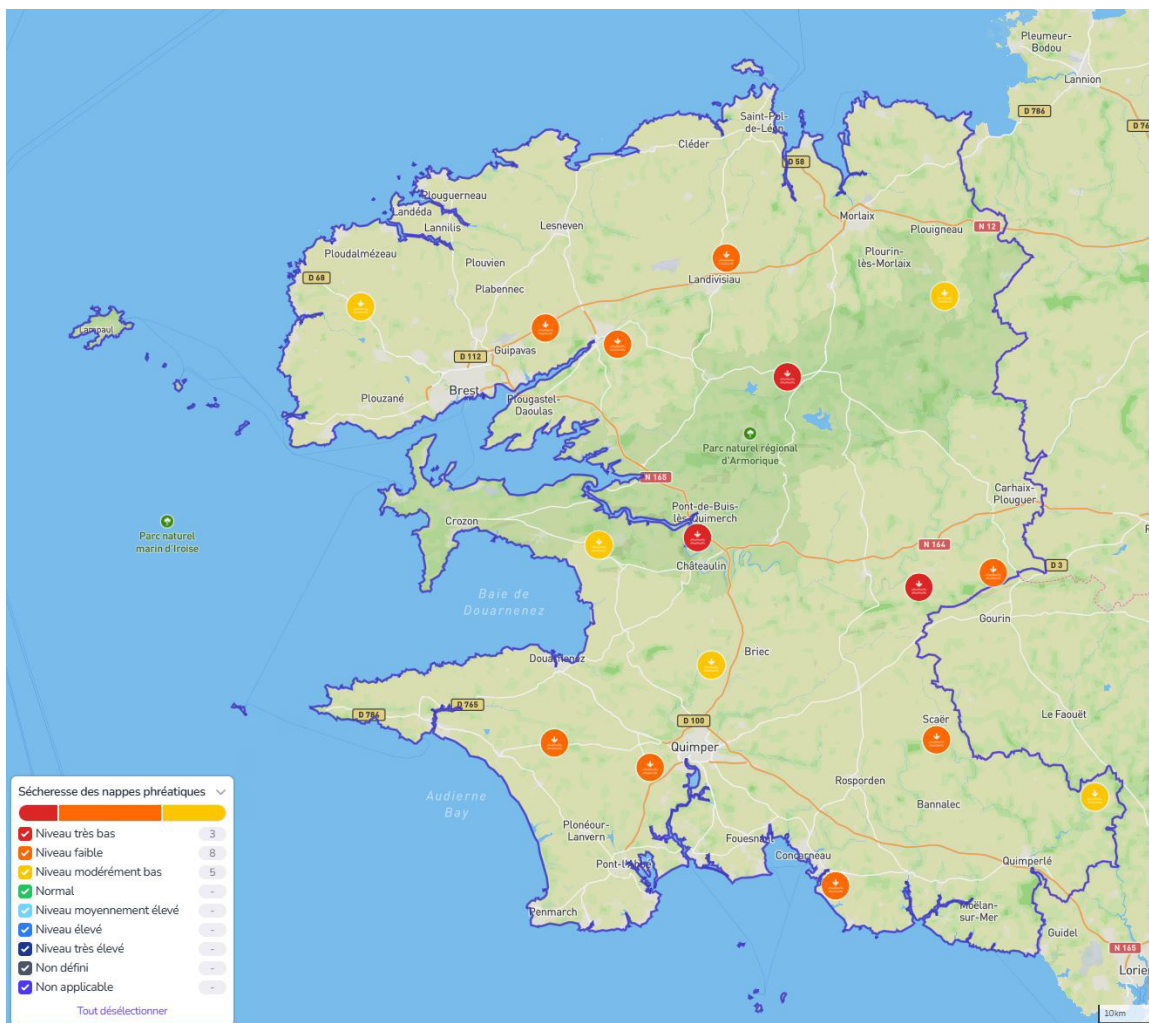
SYNTHÈSE SUR LES RETENUES STRATÉGIQUES

- Les retenues stratégiques du Drennec et de Saint-Michel poursuivent leur vidange en lien avec les lâchers d'eau pour le soutien d'étiage. Celle-ci s'accélère pour les deux retenues dont les volumes disponibles se situent en dessous de certaines années de référence (2011 pour Saint-Michel et 2003 pour le Drennec).
- La retenue du Moulin Neuf poursuit sa vidange, tout en restant bien au-dessus des niveaux de 2022 grâce aux travaux réalisés pour permettre une prise d'eau directe dans la retenue.

3. Focus eaux souterraines : des niveaux toujours en dessous des normales de saison

Situation au 25 août 2025

(données ADES, visualisées sur la plate-forme EMI d'IMAGEAU)³



Les données piézométriques disponibles au 25 août sur l'outil de suivi du Département indiquent l'état des lieux suivant :

- 5 piézomètres sur 16 sont d'un niveau « modérément bas » ;
- 8 piézomètres sur 16 sont d'un niveau « faible » ;
- 3 piézomètres sur 16 sont d'un niveau « très bas ».

Les niveaux des nappes sont donc très majoritairement en dessous des normales de saison à l'échelle de tout le Finistère.

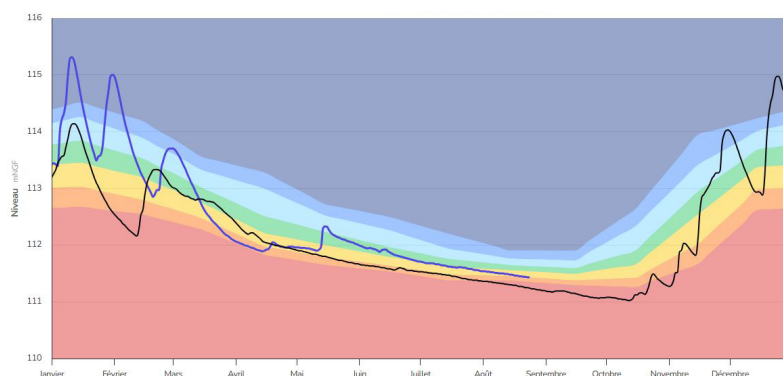
L'absence de pluie notable au mois d'août et les vagues de chaleur enregistrées ont accentué la baisse des niveaux des nappes. Dans certains secteurs, les niveaux sont en dessous de ceux mesurés en 2022 à la même époque (ex. : piézomètre du Fell à Spézet).

Les pluies attendues à partir du 27 août pourraient ralentir cette baisse globale des niveaux de nappe.

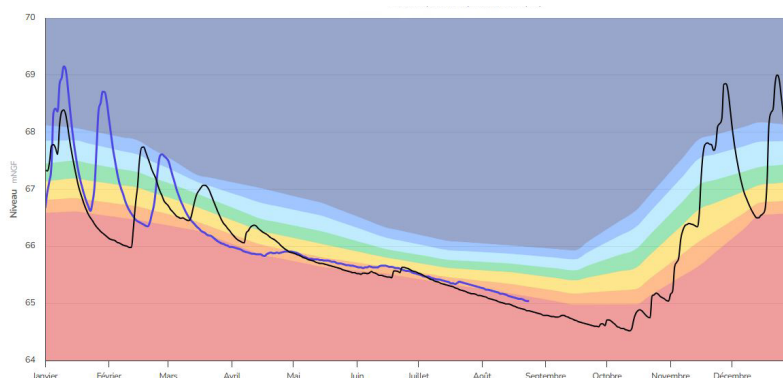
3. Données issues de la plate-forme EMI d'IMAGEAU permettant de visualiser les données [ADES](#)

Ci-dessous, quelques comparaisons avec 2022 (référence en noir), du nord au sud (données au 25 août)⁴

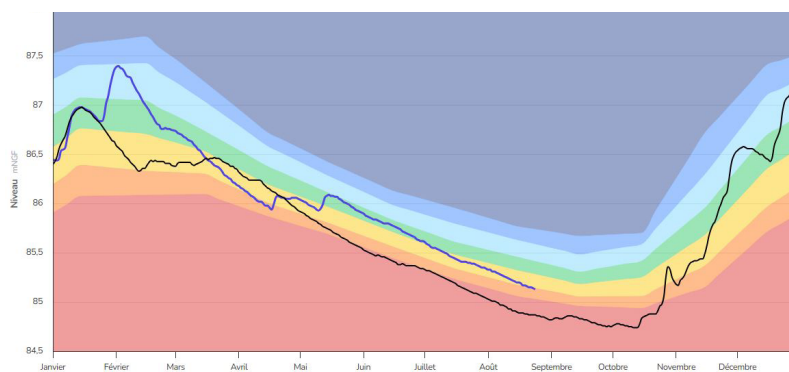
Exemple du piézomètre de Pen Ar-Forest à Saint-Divy qui présente un niveau « faible » et une baisse progressive, mais encore au-dessus de celui de 2022 à la même époque.



Exemple du piézomètre de Saint-Ségal qui présente un niveau « très bas » et une baisse assez rapide. Le niveau de ce piézomètre est tout de même supérieur à celui observé en 2022 à la même époque.



Exemple du piézomètre de Pluguffan qui présente un niveau « faible » et une baisse qui s'accélère, mais encore bien au-dessus du niveau de 2022 à la même période.



4. Source : consultez ici les données du BRGM sur [ADES](#) (eaux souterraines).

SYNTHÈSE SUR LES EAUX SOUTERRAINES

- Fin août, les niveaux des nappes sont majoritairement modérément bas ou bas par rapport aux normales de saison. Localement dans l'Est et le centre du département, les niveaux atteignent toujours des valeurs très basses (ex. : piézomètre du Fell situé à Spézet dont les niveaux sont en dessous de ceux de 2022).
- La vigilance reste de mise dans les semaines à venir même si l'arrivée d'un temps variable avec des précipitations notables devrait ralentir la baisse globale des niveaux piézométriques.

4. Écho des producteurs d'eau potable

Contexte départemental :

- Département placé en état de **vigilance sécheresse** par arrêté préfectoral le **20 juin 2025**.
- Département placé en état **d'alerte sécheresse** par arrêté préfectoral le **8 août 2025**.
- Comité de gestion de la ressource en eau (CGRE) du 26 août : maintien du département au stade « **alerte** » dans l'attente d'une hausse suffisante des débits des cours d'eau.

Rappel des principales mesures listées dans le bulletin du 11 août :

An dour :

- Prise d'eau de Trieven Coz sur le Dourduff (usine de Kerjean) : arrêté préfectoral temporaire autorisant le débit réservé au 20^{ème} du module le 18/08.
- Prise d'eau de Coz Porz sur la Penzé (usine de Bodinéry) : arrêté préfectoral temporaire autorisant le débit réservé au 20^{ème} du module le 18/08.

Concarneau Cornouaille agglomération :

- Prise d'eau du Brunec sur le Moros : arrêté préfectoral temporaire autorisant le débit réservé au 20^{ème} du module le 08/08.

Communauté de communes de la presqu'île de Crozon Aulne maritime :

- Prise d'eau de Poraon sur l'Aber : arrêté préfectoral temporaire autorisant le débit réservé au 20^{ème} du module le 21/07 (usine arrêtée fin juin et non-redémarrée depuis).

Syndicat intercommunal des eaux du Goyen :

- Prise d'eau de Kermaria sur le Goyen : arrêté préfectoral temporaire autorisant le débit réservé au 20^{ème} du module le 12/08.

Syndicat mixte de l'Horn :

- Prise d'eau de Penhoat sur le Coatoulzac'h : arrêté préfectoral temporaire autorisant le débit réservé au 20^{ème} du module le 12/08.
- Forage Fe2 : arrêté préfectoral pour utilisation provisoire du forage le 11/08.

Situation des producteurs d'eau potable (principales nouvelles mesures identifiées) :

De nombreuses communes du département ont pris des arrêtés municipaux de restriction des usages de l'eau en lien avec les demandes de dérogation sur les ressources.

An dour :

- Prise d'eau de Lannidy sur le Jarlot (usine du Pillion) : demande de dérogation au débit réservé au 20^{ème} du module transmise aux services de l'État.
- Mobilisation des interconnexions locales pour gérer

les tensions.

- Plounéour-Ménez : baisse récente et très importante de la production des captages d'eau souterraine.

Brest métropole :

- Productions des usines de Kerleguer et du Moulin Blanc réduites suite à la baisse du niveau des ressources afin de maintenir les débits réservés. Report de la production sur l'usine de Pont ar Bled qui bénéficie du soutien d'étiage sur l'Elorn via le barrage du Drennec.

Concarneau Cornouaille agglomération :

- Prise d'eau du Brunec sur le Moros : arrêté préfectoral temporaire autorisant le débit réservé au 30^{ème} du module le 20/08.
- Prise d'eau du Moulin du Plessis sur l'Aven : arrêté préfectoral temporaire autorisant le débit réservé au 20^{ème} du module le 15/08.
- Elliant – captage de Kergaouen 2 : arrêté préfectoral pour utilisation provisoire de l'ouvrage le 19/08.

Communauté de communes du Pays fouesnantais :

- Captages de Fouesnant et de Clohars-Fouesnant : niveaux en baisse mais pas de tension forte pour le moment.

Douarnenez communauté :

- Augmentation des exports d'eau vers le Nord Cap Sizun.

Quimperlé communauté :

- Prise d'eau du Moulin du Plessis sur l'Aven : demande de dérogation temporaire au maintien du débit réservé à l'aval de la prise d'eau transmise aux services de l'État.
- Prises d'eau du Moulin des Gorreds sur l'Ellé et de Kermagoret sur l'Isole : demandes de dérogation temporaire au maintien des débits réservés à l'aval des prises d'eau transmises aux services de l'État.
- Prise d'eau de Troganvel sur le Ster Goz : demande de dérogation temporaire au maintien du débit réservé à l'aval de la prise d'eau transmise aux services de l'État (initialement, en préventif).

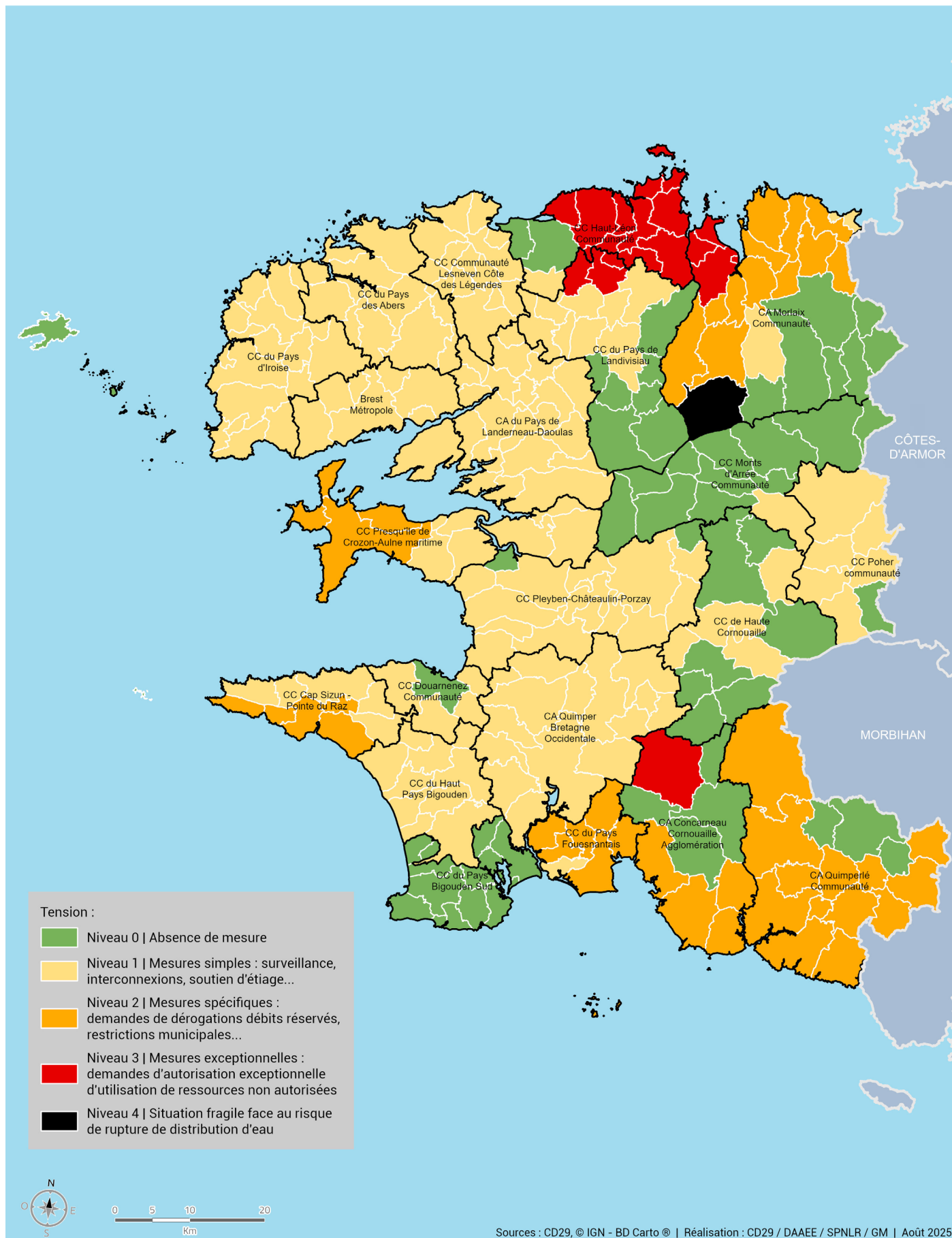
Syndicat mixte de l'Aulne, syndicat du Poher, syndicat du Stanger et Châteauneuf-du-Faou :

- Prises d'eau bénéficiant du soutien d'étiage de l'Aulne depuis la retenue Saint-Michel depuis le 19 juin, les lâchers d'eau ont été augmentés à 1,2 m³/s le 25 août.

Syndicat mixte de l'Horn :

- Interconnexions du syndicat saturées au 24 août, soit 6 000 m³/j en provenance de An dour (2 000 m³/j) et de la communauté de communes du Pays de Landivisiau (4 000 m³/j).
- Débit de pompage à Penhoat réduit à 100 m³/h le 25 août pour une capacité de 350 m³/h en situation normale (moyenne en juin 2025 sans tension).

Situation des tensions de l'AEP du Finistère au 25 août 2025



QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU



La ressource en eau étant en tension dans une grande partie du département, des **gestes d'économie d'eau** peuvent ainsi être préconisés au niveau individuel.

Quelques gestes à adopter pour économiser l'eau



Utiliser l'eau
du robinet avec
parcimonie



Utiliser
le programme éco
de son lave-linge



Préférer les douches aux bains
et en réduire la durée



Installer des kits
d'économie d'eau
sur les robinets